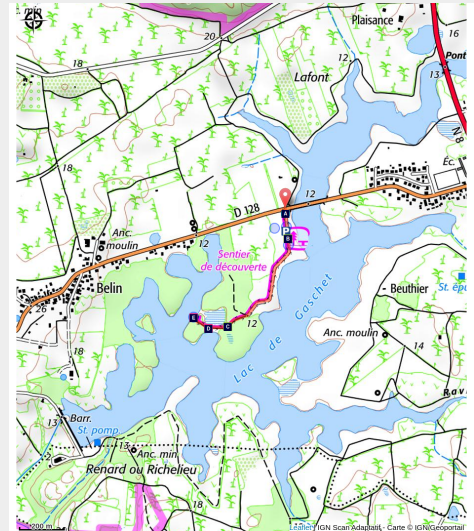


Sentier de Gaschet

Grande-Terre Nord



Sentier de Gaschet (France-Antilles)



Le barrage de Gaschet offre un paysage unique à l'échelle de l'archipel avec une étendue de 100 ha en eau. Les amateurs d'avifaune y dénombrent 80 espèces d'oiseaux, ce qui en fait un site unique à l'échelle des Petites Antilles notamment pour les canards migrateurs. C'est également un lieu facilement accessible qui répond au besoin de « nature et de dépaysement ».

Grand espace ouvert et rustique, invitant à l'évasion.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 30 min

Longueur : 1.7 km

Dénivelé positif : 11 m

Difficulté : Très facile

Type : Aller-retour

Thèmes : Etang et zone humide, Paysage agricole, Sentier de découverte, Zone de détente

Itinéraire

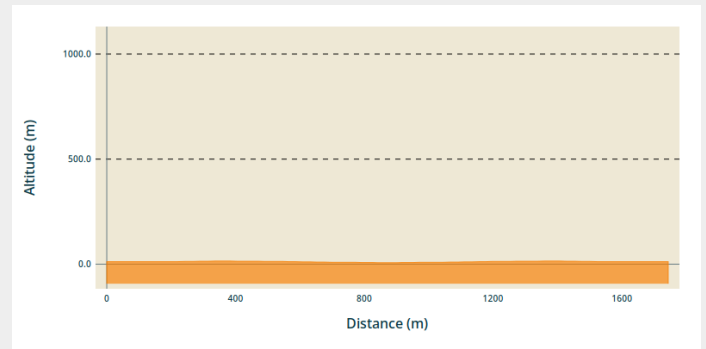
Départ : Au niveau du panneau de présentation du site.

Arrivée : Au niveau du panneau de présentation du site.

Balisage : — PR

Communes : 1. Port-Louis

Profil altimétrique



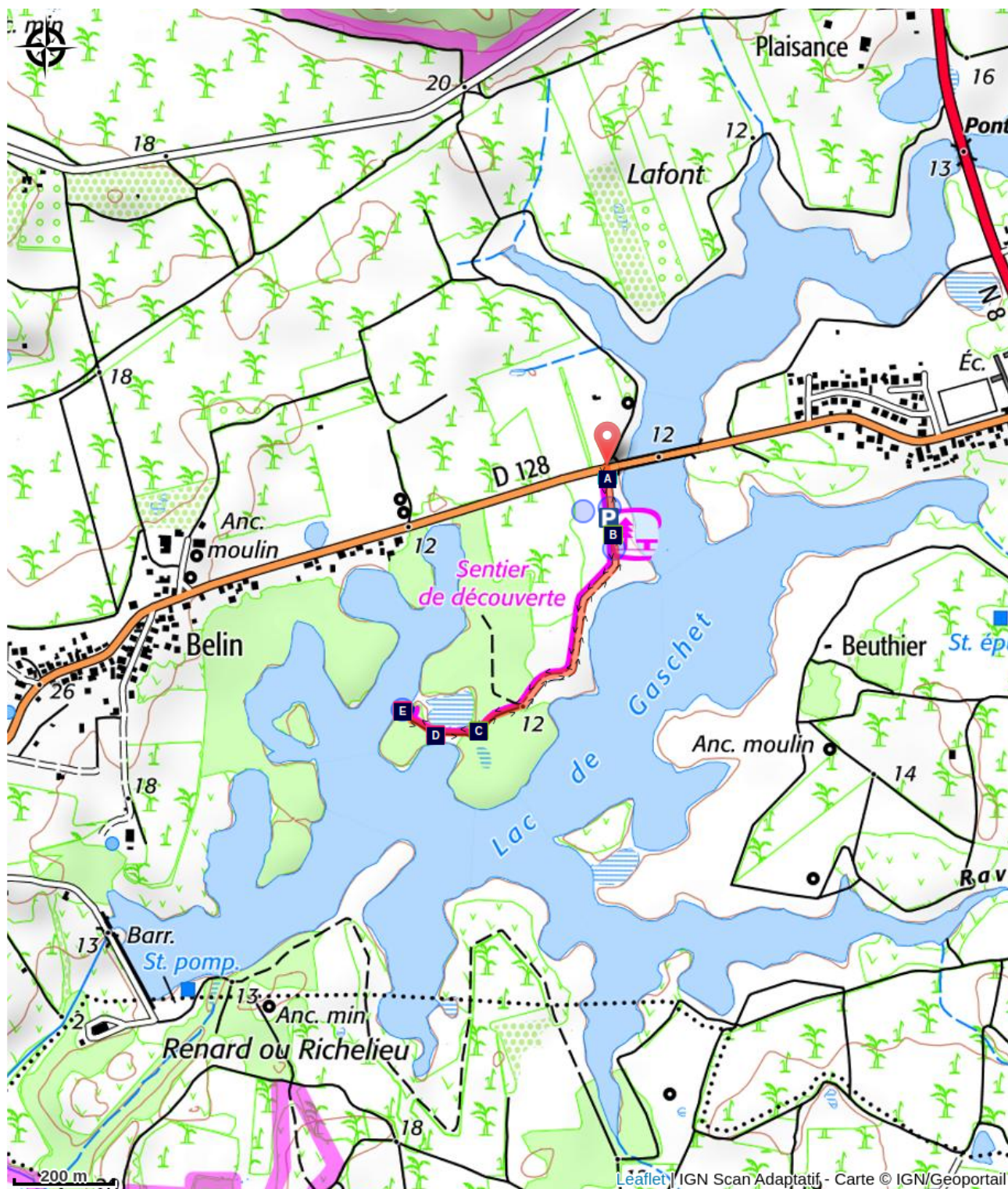
Altitude min 7 m Altitude max 15 m


A partir du panneau de présentation du site, emprunter le sentier qui chemine entre les différentes haltes (carbets, bancs, stations de dessin nature), jusqu'à l'observatoire ornithologique.

Le retour au point de départ se fait par le même itinéraire.


Activité dessin nature "Rando croquis" et chasse aux trésors numérique "Karu Explo" (application smartphone) sur le site.

Sur votre route...



 Panneau de présentation (A)

 Mare aux joncs (C)

 Observatoire ornithologique (E)

 Jacinthe d'eau (B)

 Vue sur l'ouvrage hydraulique (D)

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Baignade interdite.

Site faisant l'objet d'un arrêté de réserve de chasse et de faune sauvage.

Merci de respecter la signalétique rappelant la réglementation en vigueur sur le site.

NB : parking non surveillé.

Comment venir ?

Transports

Le conseil régional assure le réseau de transport interurbain avec des lignes de bus qui desservent tout l'archipel, par secteur géographique.

Voir : <https://www.regionguadeloupe.fr/les-actions-regionales/transport-interurbain/#>

-> Pointe-à-Pitre / Aymes / Morne à L'Eau / Petit-Canal / Port-Louis / Anse-Bertrand : ligne 112.

En Guadeloupe, 2 applications pour le covoiturage :

Déposé : <https://depoze.fr>

KAROS : <https://www.karos.fr>

Accès routier

Localisation GPS du point de départ : Lat : 16,422310°N - Long : 61,483441°W.

L'accès au site se fait à Port-Louis par la RD n°128 ; l'accès est indiqué à proximité du pont enjambant l'étendue d'eau de Gaschet.

Parking conseillé

Aire de stationnement à l'entrée du site

Lieux de renseignement

Office de tourisme intercommunal "Le Nord Guadeloupe"

2 rue Gambetta, 97117 Port-Louis

contact@lenordguadeloupe.com

Tel : 0590 22 33 87 / 0690 50 76 48

<http://www.lenordguadeloupe.com>



Source

Rando Guadeloupe

<https://www.randoguadeloupe.gp/>

Sur votre route...



Panneau de présentation (A)

Présentation du site de Gaschet.

Crédit : France-Antilles



Jacinthe d'eau (B)

La jacinthe d'eau (*Eichhornia crassipes*) est une plante aquatique classée parmi les espèces envahissantes les plus néfastes, selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Sa prolifération est une source potentielle de nuisances environnementales, économiques, sociales, voire sanitaires, dans les milieux qu'elle colonise.

Crédit : CD971



Mare aux joncs (C)

Peuplement de plantes herbacées appréciant ce milieu humide.

Crédit : CD971



Vue sur l'ouvrage hydraulique (D)

Le barrage assure le maintien de la retenue d'eau.

Crédit : CD971



Observatoire ornithologique (E)

Ce point d'observation de l'avifaune propose également une station d'initiation au dessin.

Crédit : CD971
